

## CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 28 janvier 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/01/28-1/12

---

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement  
Rapporteur : AUBERT André

---

OBJET : Avenant de prorogation au contrat régional de Vert-Saint-Denis.

La commune de Vert-Saint-Denis sollicite un avenant de prorogation au contrat régional afin d'achever ses opérations dans les délais impartis.

### LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/02 en date du 15 décembre 2006, relative à l'approbation du contrat régional de Vert-Saint-Denis,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis de la Commission précitée,

Après en avoir délibéré,


### DECIDE

Article 1 : d'approuver le projet d'avenant de prorogation au contrat régional de Vert-Saint-Denis, selon le nouveau plan de financement et le nouvel échéancier de réalisation tels que joints en annexes de la présente délibération,

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général à signer, au nom du Département, l'avenant au contrat régional de Vert-Saint-Denis.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ